



# FORMATION ECHAFAUDAGES FIXES - UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

L'échafaudage est pour de nombreuses activités l'équipement temporaire de travail de base mais reste cependant le plus à risque, avec pour 2ème cause d'accidents mortels la chute de hauteur. Cette formation a pour but de répondre à la réglementation en vigueur mais aussi de déployer une démarche de Prévention des risques, que le stagiaire sera à même d'appliquer sur son lieu de travail. Arrêté du 21 décembre 2004 Article R4323-69 du code de travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique ». Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail.

## Objectifs

Travailler en sécurité sur des échafaudages de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004, d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

### Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières. Toute personne apte pour le travail en hauteur.

### Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel  
1 Jour

### Pré Requis

- Être apte pour le travail en hauteur
- Maîtriser le français (lu, écrit, parlé) afin de lire le manuel d'utilisation, lire des plaques de charges, lire des plans et rédiger un rapport de vérification
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et se munir des EPI suivants pour réaliser la formation : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais de catégorie 3 conforme avec 2 connecteurs

## Parcours pédagogique

### Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer et rendre compte
- Signaler les situations dangereuses
- Prévenir les risques
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

### Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

#### Identifier les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation

- Identifier les éléments d'un échafaudage
- Justifier des protections collectives de montage

#### Comprendre et exploiter une notice du fabricant

#### Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

- Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
- Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

#### Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et/ou assurer la maintenance

- Absence de déformation, de corrosion

Version : 4TP6-20251215

#### ● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017  
N° déclaration activité : 76310897031

#### ● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039  
N° déclaration activité : 73810082681

#### ● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032  
N° déclaration activité : 72640201664

#### ● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018  
N° déclaration activité : 76660309966



- Vérification de la présence de tous les éléments de fixation et de liaison
- Vérifier l'implantation, la bonne tenue des ancrages et amarrages
- Vérifier les calages, de stabilisation ou d'immobilisation, les accès, la visibilité des informations relatives aux charges, la fixation des filets et bâches de protection
- Vérifier la présence et la bonne installation des protections collectives
- Vérifier la bonne tenue du chantier : absence d'obstacles, d'encombrement, de désordre, absence de charges dépassant les limites admissibles

#### Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Choisir et utiliser les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité et tenir compte de la coactivité

## Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser les vérifications journalières d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Méthodes et moyens pédagogiques

Supports audio visuels adaptés (format POWER POINT + films) et support de cours remis à chaque participant. Alternance entre théorie et pratique, mise à disposition d'un plateau technique avec échafaudage, plan de montage et matériel.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

### Méthodes et modalités d'évaluation

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.  
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.

La réglementation prévoit une formation de Maintien et actualisation des compétences aussi souvent que nécessaire – périodicité définie sous la responsabilité de l'employeur en fonction du contexte professionnel des participants

### Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

## Effectif

De 3 à 10 Personnes